

Formation Réception, conformité, vérification des échafaudages fixes et roulants

Objectif :

Général

Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudages : fixes, roulants, PIR ou PIRL Réceptionner l'échafaudage fixe ou roulant avant utilisation. Assurer la maintenance de l'échafaudage Connaître les règles de sécurité, les différentes vérifications périodiques

Opérationnels

Le stagiaire sera capable de
La Formation Initiale (FI) et Formation Recyclage (FR) réception et vérification des échafaudages fixes ou roulants permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la bonne réception et vérification des échafaudages dans le respect des règles de sécurité conformément aux exigences réglementaires en vigueur et aux recommandations de la CARSAT.

Aptitude :

Médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

Personnes concernées :

Tous salariés amenés à monter, démonter, réceptionner ou vérifier les échafaudages

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Méthodes pédagogiques :

Films, projections et équipements pédagogiques.

Exercices et mise en situation des participants sur des vérifications

Moyens d'évaluation :

Evaluation de chaque candidat sur l'ensemble des exercices proposée.

Après examen :

Une attestation de formation est envoyée à l'entreprise à la suite du stage.

Une évaluation du déroulement de la session de formation est demandée aux stagiaires.

Délais d'accès :

Dès contractualisation

Suite de parcours :

Formation à l'utilisation d'un échafaudage fixe ou roulant...

Débouchés :

Peintre, agent de maintenance...

PROGRAMME

Théorie

Définir les responsabilités liées à sa fonction :

Les responsabilités civiles et pénale

La délégation de pouvoir

Réglementation spécifique aux échafaudages

Vérifier l'adéquation de l'ouvrage en fonction des travaux à exécuter

Contrôler la résistance et la stabilité de la structure aux charges verticales

Vérifier les accès et les protections collectives contre les chutes

Vérifier la mise en place des consignes d'utilisation

Rédiger un rapport de vérification

Pratique

Exercices sur des échafaudages, avec la liste des points à vérifier.

Toutes les informations transmises pendant la formation seront vues en salle et dans l'atelier.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

MODALITES :

Effectif du groupe : 1 à 6 personnes maximum

Durée formation : à partir de 7 heures

Lieu : Intra ou Interentreprises

Dates : consultez notre planning ICI

Tarif : à partir de 946,75€

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles.

Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure
SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134
Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - Fax : 33 (0)4.72.79.05.83

E-mail : contact@alyence-groupe.com – Site Internet : www.alyence.com

